



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 12 juillet 2016
19 heures 00

AS/MG

N° 002023

Service des Marchés
et Service Travaux
Neufs - État
d'avancement du
déploiement du
système de
vidéoprotection sur le
territoire communal

Affiché le :

VOTES POUR : 24

VOTES CONTRE : 3

- Olivier CUREL
- Marie-Christine
KADLER
- Henri GIORGETTI

ABSTENTION(S) : 4

- Jean-Louis de
LONGEAUX
- Peggy RAYNE
- Christophe
CARMINATI
- Isabelle PITON

Le mardi 12 juillet 2016 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 06 juillet 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean AILLAUD (1er Adjoint) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal)

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

Par délibération GG/MG n° 1979 du 12 avril 2016, le conseil municipal a approuvé le principe de l'installation d'un système de vidéoprotection sur la Commune d'Apt et a sollicité à ce titre une subvention auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) 2016.

Le conseil est informé que depuis lors :

- Le marché a été attribué le 7 juin 2016 à la Société INEO INFRACOM (13 127 VITROLLES) pour la réalisation des prestations ci-après détaillées : Fournir, installer, raccorder et régler des caméras dômes mobiles et fixes à implanter sur la voie publique, Fournir et installer l'ensemble des équipements, supports et accessoires nécessaires à leur bon fonctionnement, Créer un centre de supervision urbain (CSU) avec déport dans les locaux de la gendarmerie d'Apt, Assistance technique, Garantie et maintenance.
- Par arrêté préfectoral du 9 juin 2016 n° 20160129 la Ville d'Apt est autorisée à installer un système de vidéoprotection sur l'ensemble de la Commune, pour un nombre de quatre-vingt-quatre caméras au total et cela pour une durée de cinq ans renouvelable.

Il est rappelé que les principales caractéristiques du projet sont les suivantes :

- Création d'un CSU (Centre de Supervision Urbaine)
- Installation de caméras sur la commune
- Rapatriement des images caméras/CSU par fibre optique et par radio
- Création d'un site de commande et de réception des images à la gendarmerie d'APT

Dans le cadre de la programmation pluriannuelle, une demande de subvention sera présentée chaque année au titre du FIPD en fonction des travaux que la Commune décidera de réaliser. Il est souligné que les frais d'étude sont également éligibles au FIPD pour un montant de 5 500,00 € HT.

Les taux de subvention accordés sont calculés au cas par cas, au regard du caractère prioritaire du projet et de la capacité financière du porteur de projet après avis des directions générales de la police, de la gendarmerie.

Le programme pluriannuel sera déployé au minimum jusqu'en 2019. La première tranche des travaux devraient débuter dans le courant du mois de septembre ou octobre 2016.

Pour l'année 2016, compte tenu du budget alloué et des subventions escomptées, les opérations suivantes devraient être réalisées :

- Création d'un CSU (Centre de Supervision Urbaine) pour un montant de : 29 953.60 € HT
- Réalisation du réseau fibre sur l'ensemble du centre-ville pour un montant de : 9 940.00 € HT
- Installation de deux caméras dôme (Place Bouquerie et entrée lycée Charles de GAULLE pour un montant de : 17 991.86 € HT

LE CONSEIL A LA MAJORITE

Prends acte des informations qui lui été communiquées quant à l'état d'avancement du déploiement du système de vidéoprotection sur le territoire de la Commune d'Apt.

Dit qu'au regard des disponibilités budgétaires mobilisables le tableau des estimations des dépenses pour 2016 est le suivant :

Désignation ou Sites	Localisation	Travaux HT	Taux Subvention	Montant subvention
Études préalables	-	5 500,00 €	100%	5 500,00
CSU	Abords Police municipale	29 953,60 €	30%	8 986,08 €
Réseau fibre	Ensemble ville intra-muros	9 940,00 €	30%	2 982,00 €
Caméra dôme Site 1	Place Bouquerie	9 694,38 €	30%	2 908,31 €
Caméra dôme Site 6	Passerelle lycée	8 297,48 €	30%	2 489,24 €
TOTAL		63 385.46 €		22 865,63 €

Mande, Madame le Maire aux fins de solliciter la mobilisation des aides et subventions auprès du Ministère de l'Intérieur pour financer au taux maximum les travaux programmés au titre du présent exercice budgétaire.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI